

Initiatives parlementaires

suffit plus, compte tenu de l'incidence de l'inflation au cours des 14 dernières années.

D'un bout à l'autre du pays, des milliers de femmes et d'hommes courageux offrent leurs services en tant que pompiers volontaires aux services d'incendie, aux associations de pompiers et aux services connexes. Même dans les grandes localités, les services d'incendie réguliers comptent beaucoup sur les pompiers dits volontaires. Sans eux, les services d'incendie seraient incapables d'offrir la protection et les services dont la population a besoin.

Je voudrais citer ici quelques-uns des services d'incendie et connexes de la circonscription de Huron—Bruce, que je représente ici. Je songe à ceux de Zurich, ma ville natale, où travaillent des membres de ma famille, et à ceux de Wingham, Kincardine, Lucknow, Southhampton, Seaforth, Exeter, Hensall, Bayfield et—pour la gouverne des personnes qui ne connaissent pas ma circonscription—je dirai que des localités comme Dashwood et Huron Park tiennent à ce que l'on sache qu'elles ont un service de pompiers volontaires.

Je suis impatient de déjeuner, samedi prochain, avec les membres du Service des incendies de Brucefield. Je tiens à vous dire aussi que, au cours de mes nombreuses années de carrière dans la politique municipale, j'ai eu le plaisir de siéger au conseil du service de pompiers volontaires de Bayfield.

Je tiens à féliciter tous les pompiers de Huron—Bruce pour le travail exceptionnel qu'ils accomplissent pour leurs concitoyens depuis des années. Ces femmes et ces hommes courageux rendent un précieux service aux habitants de leur localité. La vie de leurs amis, parents et voisins est littéralement entre leurs mains chaque fois qu'ils sont appelés sur le lieu d'un incendie. Ils servent leur collectivité avec honneur, dignité et fierté. C'est pourquoi il faut reconnaître l'importance de leur travail pour la collectivité en leur accordant une exemption de 1 000 \$.

Le député de Haldimand—Norfolk connaît mieux que bien d'autres l'importance et la valeur des pompiers volontaires. Je crois que le meilleur exemple de leur dévouement et de leur bravoure nous a été donné par l'incendie de pneus à Hagersville. Cet incendie, d'origine criminelle, a occupé de nombreux pompiers volontaires pendant de nombreuses journées. La situation était extrêmement dangereuse en raison des matières qui brûlaient et a forcé l'évacuation de centaines de familles.

Qui sont arrivés les premiers sur les lieux et ont formé la première ligne de défense pour la population? Bien sûr, c'était les pompiers volontaires des collectivités environnantes. Ils ont d'abord été tenus en échec par l'incendie, mais à force de persévérance et après beaucoup de longues journées sans sommeil, après des sacrifices personnels et après bien des épreuves, les pompiers ont réussi, avec un peu d'aide, à vaincre l'élément destructeur.

C'est là un magnifique exemple du dévouement et du professionnalisme des pompiers volontaires. La plupart du temps, ces pompiers sont des gens ordinaires, des agriculteurs, des commerçants, des plombiers, des électriciens et le reste. De temps à

autre, ils doivent mettre leur casque et enfiler leurs bottes pour aller protéger leur collectivité.

Souvent, lorsqu'ils sont appelés sur les lieux d'un incendie, ces hommes et ces femmes sacrifient une partie de leur paie pour servir leur collectivité. Je tiens ici à souligner que beaucoup d'employeurs continuent de payer les salaires de leurs employés qui sont des pompiers volontaires lorsque ceux-ci doivent aller combattre un incendie ou exécuter une autre tâche qui est normalement attribuée à un service d'incendie.

En plus des pertes financières, ils doivent faire des sacrifices personnels car ils prennent du temps qu'ils consacraient autrement à leur famille et sont soumis à un stress physique et psychologique. Je suis convaincu que beaucoup de députés pourraient raconter un incident où un membre de leur famille a dû quitter un événement familial important pour aller combattre un incendie ou pour répondre à un autre type d'urgence.

• (1825)

Les pompiers volontaires ne font pas que protéger leur collectivité, ils consacrent aussi bénévolement de leur temps et de leurs ressources à des oeuvres de charité et à des événements communautaires. Comme l'a dit le député de Haldimand—Norfolk, ces hommes et ces femmes se portent volontaires pour bien des choses, que ce soit appuyer ou organiser des ligues de hockey ou de baseball ou pour collecter des fonds pour les nécessiteux ou encore organiser des fêtes et des célébrations.

Les pompiers volontaires font partie intégrante de nos collectivités. Après tout, nous parlons du sens des responsabilités envers la collectivité et du bénévolat. Dans le monde d'aujourd'hui, avec les crises financières, la montée de la violence et la perte des valeurs familiales, nous comptons de plus en plus sur l'aide, la protection et la générosité des autres.

Je suis convaincu que tous les députés ont déjà fait du bénévolat pour appuyer une bonne cause et qu'ils continueront de le faire. Dans toutes les localités de notre vaste pays, des bénévoles prêtent main-forte à toutes sortes de gens et soutiennent des causes louables. Les jeunes, les démunis, les personnes âgées ou celles handicapées comptent tous sur la générosité d'un nombre croissant de bénévoles.

Nous devons tout faire pour encourager ce genre d'activités. Par conséquent, lorsqu'il s'agit d'accorder un allègement fiscal à ceux qui protègent les membres de nos collectivités, je n'hésite aucunement et j'appuie cette initiative qui se fait attendre depuis déjà trop longtemps.

En terminant, je voudrais encore une fois féliciter le député de Haldimand—Norfolk pour sa persévérance, lui qui veut veiller à ce que les pompiers volontaires du Canada reçoivent toute la reconnaissance et l'appui qu'ils méritent.

M. Murray Calder (Wellington—Grey—Dufferin—Simcoe): Madame la Présidente, je suis heureux d'avoir l'occasion de parler aujourd'hui de la motion présentée par mon collègue de Haldimand—Norfolk.